

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE109

présenté par
Mme Brulebois et M. Perrot

ARTICLE 11 DECIES

À l'alinéa 33, substituer aux mots :

« correspond à une nécessité »

les mots :

« doit être ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La nécessité semble être un critère difficile à démontrer. Le caractère effectif de l'activité agricole semble être plus important.